

Conseil d'établissement

26 novembre 2024

COMPTE-RENDU

Membres présents :

- Parents correspondants : Mme Mariani, Mme Paccalet, Mme Durand, Mme Combaret, Mme Pavlik, Mme Garson, Mme Roca, M. Garcia
- Elèves délégués : Albane, Léo, Tom, Elena, Jules D., Laury et Kélan
- Equipe éducative : Mme Hanocque, Mme Seytre, Mme Thiblier, enseignantes ; Mme Limonne, Mme Genest, ASEM ; Mme Bissardon, chef d'établissement
- OGEC : Mme Chapelon
- Equipe périscolaire : M. Peyron, directeur, Emilie, Jade, animatrices
- Frère Claude, communauté des Frères maristes

Membres excusés : M. Legrand, conseiller à la Mairie

1. Cadre et rôle du conseil d'établissement

- Statut de l'Enseignement catholique

- Les responsables de l'éducation

Art. 4 - « La responsabilité éducative revient en premier lieu aux parents, de manière irremplaçable. Ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants ; ils ont à favoriser leur « éducation totale, personnelle et sociale ».

- La participation de tous au projet commun

Art. 44 - « ... une participation commune mais différenciée de chaque membre de la communauté éducative. [...] devoir de conscience de collaborer en toute responsabilité à la réalisation du projet éducatif commun, chacun selon son rôle et ses compétences. »

- Une participation commune et différenciée

Art. 48 – « [...] les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à « entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles » et s'engagent dans la vie de l'établissement. »

- La réalisation de la mission éducative : l'école catholique

Art. 115 - « Une école catholique est établie par un chef d'établissement au titre de sa mission ecclésiale. Communauté éducative composée des élèves, des parents, de la communauté de travail et de tous les bénévoles, rassemblée autour d'un projet éducatif, elle accomplit sa mission en vue du bien commun et rend un service éducatif d'intérêt général... »

2. Informations par les élèves délégués

Les élèves délégués des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont fait un bilan de la première période écoulée et proposé diverses idées et projets pour l'établissement.

Intervention d'Albane, Léo et Tom (CE1-CE2)

Bilan : projet JO et photos des anneaux, jeu collectif avec toutes les classes, caisse pour dessiner pendant les récréations, journée contre le harcèlement, le Vendée Globe, la musique avec Nelly et le spectacle de Noël

Propositions d'idées : banc de l'amitié, goûter pour Noël, cages de foot

Intervention de Laury, Kélan et Jules D. (CM1-CM2)

Bilan : travail en groupe dans la classe, table de ping-pong, les activités proposées pour les récréations, la musique avec Nelly, les animaux dans la classe, les jeux libres, le matériel de sport UGSEL, les activités proposées par le centre. Le projet Ateliers photographiques mené l'an dernier sur l'architecture agricole dans le paysage rural trouvera sa suite dans le nouveau projet Ateliers photographiques sur le thème de la forêt.

Proposition d'idées : cages de foot, avoir des jeux de cartes

3. Projets de l'année

Projet sur le Développement durable valorisé par l'obtention du Label E3D, certification de niveau 2 (approfondissement) en juin 2024 valorisant les actions menées et vécues depuis de nombreuses années dans l'établissement.

Projet de littérature jeunesse UNICEF sur le thème « Grandir dans un monde durable, ça n'attend pas » + intervention de l'UNICEF dans toutes les classes.

4. Protection des mineurs

Depuis 2012

Politique institutionnelle de protection des mineurs de la Province de l'Hermitage (en cours de réécriture)

Équipe nationale Protection des Mineurs France

Depuis 2019

Mise en place du Programme pédagogique Protection des mineurs : 2 séances dans l'année par niveau pour les écoles, collèges et lycée ; outiller les élèves (savoir dire non ; personnes de confiance ; reconnaître des situations de danger ; les émotions...). La journée des Droits de l'enfant (20 novembre) est le point de départ de cette prévention. Les parents trouvent un mot explicatif dans le cahier de liaison ainsi que des supports dans la pochette de leurs enfants pour permettre d'en reparler à la maison.

22 février 2022

Obtention de la certification Keeping Children Safe pour le réseau des établissements scolaires de la Province L'Hermitage (Catalogne, France, Grèce et Hongrie).

Prochain audit prochainement pour le niveau 2.

Depuis 2018

Le Programme de Protection des Publics Fragiles (3PF) mis en œuvre par le Secrétariat de l'Enseignement catholique commence à se déployer dans les établissements. A la Direction de l'enseignement catholique, une équipe de « personnes-ressources » informe, forme et conseille les chefs d'établissement du diocèse. Les objectifs principaux sont : comprendre (saisir les enjeux de la maltraitance), prévenir (mettre en place des mesures de protection) et agir (gérer une situation en établissement).

Depuis octobre 2024

En plus de faire partie des différentes instances Maristes (Equipe France PdM, commission pédagogique PdM), et diocésaines (personne-ressource 3PF), Mme Bissardon est formatrice référente en Prévention des maltraitances faites aux mineurs.

Depuis 2023

Dans le cadre du 3PF, le Secrétariat de l'enseignement catholique a mis en place un outil de diagnostic « Boussole de l'établissement bientraitant » permettant aux communautés éducatives de discerner et d'établir, par l'observation et l'évaluation d'indicateurs précis, un état des lieux témoignant :

- d'un ensemble de comportements, d'attitudes respectueuses de la personne,
- de la recherche d'un environnement scolaire adapté,
- de l'exigence de professionnalisme engageant la responsabilité de chacun.

Ces indicateurs sont regroupés selon 8 thématiques :

1. Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique
2. Construire la qualité de la relation
3. Envisager tout acte comme éducatif
4. Eduquer à la fraternité
5. Coordonner les actions pédagogiques
6. Penser les différents temps de vie
7. Réfléchir aux différents espaces
8. Se former pour prévenir, protéger et agir

Les participants ont travaillé sur les 4 thèmes suivants :

Ancrer son action au cœur du projet de l'Enseignement catholique - Construire la qualité de la relation - Eduquer à la fraternité - Penser les différents temps de vie.

La synthèse obtenue permet ainsi d'identifier les axes d'appui et les axes qui nécessiteront d'établir des objectifs pour une mise en œuvre effective. Les échanges dans les groupes ont été intéressants et riches de propositions et d'idées.

Les participants sont chaleureusement remerciés de leur présence et de leur implication dans la communauté éducative de l'établissement.

Mme C. Bissardon
Chef d'établissement